

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 11 avril 2024

MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

Le onze avril deux mille vingt-quatre à dix-huit heures, se sont réunis, en salle du Conseil Municipal, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse).

11-04-2024-08

Date de convocation le 29/03/2024
Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 10
Procurations 0
Votants : 10

Etaient présents : Mmes, BAZIARD, ETCHART, GRAUX, et LOQUET ainsi que MM. HILLOOU, LACOSTE-PEDELABORDE, LAMASOU, LAPETRE, LETARGUA et SALEFRANQUE

Secrétaire de séance élu : M.SALEFRANQUE

Avait donné pouvoir : M. CAMGRAND pouvoir à M. CLAVÉ

OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 LOTISSEMENT VALLEE DE LA GEOULE

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 : Lotissement Vallée de la Géoule

Le lotissement a vu la vente de deux terrains, quatre sont sous compromis et deux restent disponibles.
Le compte administratif 2023 fait apparaître les résultats suivants :

	Dépenses de fonctionnement ou déficit	Recettes de fonctionnement ou excédent	Dépenses d'investissement ou déficit	Recettes d'investissement ou excédent
Résultat reporté 2022			- 330 656.50 €	
Opérations de l'exercice	- 44 317.25 €	44 317.41 €	- 4 668.98 €	39 648.27 €
Totaux	- 44 317.25 €	44 317.41 €	- 335 325.48€	39 648.27 €
Résultats de clôture		0.16 €	- 295 677.21 €	

Le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- **D'approuver** le compte administratif 2023.

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

La 1^{ère} Adjointe

Véronique ETCHART

Pascal SALEFRANQUE

Secrétaire de séance

